



POLITIQUE
BIOALIMENTAIRE
2018 | 2025

FEUILLE DE ROUTE

Plan d'action 2018-2023 pour la réussite de la Politique bioalimentaire

Ministère de l'Éducation (MEQ)

Édition 2023

ALIMENTER
**NOTRE
MONDE**

La présente feuille de route 2023 est à sa quatrième édition. Celle-ci a fait l'objet d'un bilan et d'une mise à jour, en date du 7 juillet 2023, dans le cadre de la préparation de la 4^e rencontre annuelle des partenaires du 26 mai 2023.

Le bilan est présenté en introduction de la présente feuille de route. Une première section présente les principales réalisations, couvrant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023. Une deuxième section porte sur les priorités et enjeux pour 2023-2024 considérant l'objectif de contribuer à l'économie durable du Québec.

NOTES AUX LECTEURS :
La liste des sigles et acronymes utilisés se retrouve à la fin du document.

Principales réalisations 2022-2023

- Poursuite de l'offre des programmes de petits déjeuners par le biais de la prolongation de l'entente de 2018 à 2024 avec le Club des petits déjeuners. Un montant de 1 475 260 M\$ a été accordé à l'organisme pour l'année scolaire 2022-2023, portant le total du soutien financier à 39,8 M\$ depuis 2018. En 2021-2022, 53 écoles avaient ouvert un programme de petits déjeuners financé exclusivement par le MEQ en partenariat avec le Club des petits déjeuners. Un total de 553 écoles offraient un programme de petits déjeuners soutenu financièrement par le MEQ (données du rapport d'activités 2021-2022 fournies par le Club des petits déjeuners en juin 2022).
- Bonification de la mesure budgétaire « Aide alimentaire », pour une enveloppe totale de 39,45M\$ en 2022-2023. Cette mesure vise à soutenir de façon prioritaire les élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui en ont besoin, et ce, peu importe le milieu socio-économique dans lequel ils évoluent. Les sommes utilisées doivent servir pour le déjeuner, le dîner ou les collations durant la présence à l'école ou au service de garde, en respect des orientations de la politique-cadre « Pour un virage santé à l'école » et du Guide alimentaire canadien.
- Soutien financier à *La Cantine pour tous* pour les exercices financiers 2022-2023 à 2023-2024 pour un montant total de 7,03 M\$ afin de permettre le déploiement à plus grande échelle du projet *La Cantine dans les écoles*. Ce financement provient du programme de soutien aux partenaires du MEQ et du Plan d'action interministériel de la Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS). *La Cantine pour tous* a mis en place un projet pilote visant à offrir à tous les enfants des écoles participantes la possibilité de recevoir un repas du midi saine et abordable, selon un système de contributions volontaires des parents. À la rentrée scolaire 2022, 40 écoles participaient au programme dans 6 régions différentes.

Priorités et enjeux 2023-2024 permettant de contribuer à l'économie durable du Québec

- Poursuivre les collaborations interministérielles dans le cadre de la mise en œuvre de la PGPS, par l'entremise du Plan d'action interministériel 2022-2025.
- Actualiser la Politique-cadre « Pour un virage santé à l'école », du MEQ, qui propose plusieurs orientations en matière de saine alimentation dont l'importance de la qualité nutritive des aliments dans une perspective d'alimentation durable et locale.

OBJECTIF 1.1 : Accroître les connaissances alimentaires et le dialogue avec les consommateurs

Pistes de travail :

1.1.1 Améliorer l'information sur l'alimentation, la santé et le secteur bioalimentaire ainsi que les outils de dialogue avec les consommateurs (ex. : plateforme d'information, étiquetage, certification).

1.1.2 Développer, avec les partenaires de la chaîne bioalimentaire, les meilleures pratiques permettant de contrer la fraude alimentaire (responsabilité partagée entre l'industrie, les consommateurs et les gouvernements)

1.1.3 Soutenir le développement des connaissances et des compétences alimentaires et culinaires des Québécois, notamment en milieu scolaire

COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET CONTRIBUTIONS D'AUTRES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Plan d'action interministériel 2022-2025 - Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) du MSSS				
Soutenir la réalisation d'actions favorisant la santé et le bien-être des jeunes en contexte scolaire, plus spécifiquement sur le plan de l'alimentation (mesure 1.4), notamment par l'action suivante :				
<ul style="list-style-type: none">Déployer des programmes visant le développement des connaissances et des compétences des jeunes en matière de cuisine-nutrition, de cuisine-découverte, d'éducation au goût et de jardinage éducatif dans des milieux de la petite enfance et des écoles préscolaires et primaires en milieu défavorisé (action 1.4.6).	MSSS	MAPAQ, MEQ, MFA, Ateliers cinq épices, Croquarium CISSS et CIUSSS	En cours	1.1.3

Coordination interministérielle et contributions d'autres politiques gouvernementales	Responsables	Collaboration	État	Pistes
Soutenir le déploiement d'une plateforme en éducation alimentaire destinée aux intervenants agissant auprès des jeunes (action 1.4.7).	MSSS	MAPAQ, MEQ, MFA, Équiterre, CISSS et CIUSSS	En cours	1.1.3
Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale (PAGIEPS) 2017-2023 (MESS)				
Rehausser le financement pour les petits déjeuners dans les écoles (Action 14.3)	MEQ	Clubs des petits déjeuners Autres partenaires	En cours	1.1.3

OBJECTIF 1.2 : Promouvoir et valoriser les produits bioalimentaires d'ici

Pistes de travail :

1.2.1 Renforcer l'identification, la différenciation et la promotion des aliments d'ici (ex. : Aliments du Québec, appellations réservées, termes valorisants, marques territoriales, images de marque)

1.2.2 Renforcer l'accès aux données stratégiques et l'accompagnement des entreprises pour augmenter la présence des produits québécois dans les marchés de détail et les services alimentaires

1.2.3 Accroître la présence et favoriser l'achat d'aliments sains, locaux et écoresponsables dans les institutions publiques

1.2.4 Accompagner les entreprises dans l'utilisation des technologies de l'information pour la commercialisation de leurs produits (ex. : commerce électronique)

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Éducation (MEQ)								
Collaborer à la mise en œuvre la Stratégie nationale d'achats d'aliments québécois – Pour une alimentation locale dans les institutions publiques							En cours	1.2.3

OBJECTIF 2.4 : Améliorer les compétences et l'offre de formation

Pistes de travail :

2.4.1 Améliorer l'adéquation entre la formation bioalimentaire et le marché du travail

2.4.2 Soutenir, bonifier et promouvoir l'offre de formation dans le secteur bioalimentaire

2.4.3 Développer des approches de formation continue permettant de rejoindre les clientèles partout au Québec

2.4.4 Créer des occasions d'échange entre les établissements de formation bioalimentaire, dont l'ITAQ et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), en plus des établissements de recherche et de transfert

2.4.5 Affirmer le leadership de l'ITAQ en matière de formation bioalimentaire technique par la qualité de son enseignement et des infrastructures de ses deux campus (plan de développement)

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Éducation (MEQ)								
<p>Améliorer l'adéquation entre la formation et le marché du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des études sectorielles sur les besoins de main-d'œuvre et de formation dans les domaines d'activités liés au bioalimentaire. Deux études ont été réalisées jusqu'à présent. Poursuivre les travaux pour donner suite au déploiement de projets pilotes visant à accroître l'apprentissage en milieu de travail. Réviser les programmes d'études du secteur bioalimentaire le plus rapidement possible lorsqu'un écart est observé entre la formation et les compétences recherchées en milieu de travail : <ul style="list-style-type: none"> Réviser les programmes de formation professionnelle Production acéricole (DEP-5256), Boulangerie (DEP-5270), Service de la restauration (DEP-5293) et Opération d'équipements de production (DEP-5310). Les programmes d'études Boulangerie et Opération d'équipements de production (2018) ont été révisés. 2022-2023 : démarrage des travaux de révision des programmes d'études <i>Service de la restauration</i> et <i>Cuisine</i>. 							En cours	2.4.1

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
<p>Soutenir et bonifier l'offre de formation dans le secteur bioalimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager le rayonnement de la formation par le biais d'entente de délocalisation du programme • Assouplir les mécanismes de gestion de l'offre de formation professionnelle pour répondre plus rapidement aux besoins dont ceux du domaine bioalimentaire 							En cours	2.4.2
<p>Développer des approches de formation continue permettant de rejoindre les clientèles partout au Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les cégeps au développement de passerelles DEP-AEC dans le domaine et prioriser de tels projets • Développer et diffuser des outils d'instrumentation en reconnaissance des acquis et des compétences pour des programmes de formation liés au secteur bioalimentaire <ul style="list-style-type: none"> ○ Les outils RAC sont disponibles pour le programme d'études Production horticole, depuis novembre 2021. 							En cours	2.4.3
<p>Créer des occasions d'échange entre les établissements de formation bioalimentaire et les établissements de recherche et de transfert :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la représentation du MEQ à la Table de concertation en formation agricole et horticole • Contribuer au développement d'approches de formation continue permettant de rejoindre les clientèles partout au Québec par le biais du Plan de soutien en formation agricole 							En cours	2.4.4

OBJECTIF 3.1 : Attirer et retenir la main-d'œuvre et la relève

Pistes de travail :

3.1.1 Mieux connaître les besoins actuels et futurs du secteur bioalimentaire en main-d'œuvre et relève

3.1.2 Appuyer l'embauche et le recrutement dans les entreprises bioalimentaires

3.1.3 Appuyer les transferts et les démarrages d'entreprises par la formation, le soutien et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs (Stratégie pour la relève entrepreneuriale bioalimentaire)

3.1.4 Promouvoir les carrières du secteur bioalimentaire

3.1.5 Appuyer les initiatives en matière de santé et d'attractivité des milieux de travail au sein des entreprises bioalimentaires

MESURES DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Mesures des ministères et organismes	2018	2019	2020	2021	2022	2023	État	Pistes
Ministère de l'Éducation (MEQ)								
Collaborer aux travaux de révision de la grille des formations de La Financière agricole, utilisée dans le cadre des programmes d'aide financière destinés à la relève agricole							Réalisée	3.1.3

Sigles et acronymes

AEC – Attestation d'études collégiales

AQGS – Association québécoise de la garde scolaire

CCTT – Centre collégial de transfert de technologie

DEP – Diplôme d'études professionnelles

MAPAQ – Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

MEQ – Ministère de l'Éducation

MES – Ministère de l'Enseignement supérieur

MSSS – Ministère de la Santé et des Services sociaux

MESS – Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

PAGIEPS – Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale

PAI – Plan d'action interministériel

PGPS – Politique gouvernementale de prévention en santé